



Etablissement d'enseignement supérieur privé créé en 1972
Enseignement reconnu par l'Etat et habilité à délivrer un diplôme
BAC+3 (Niveau II)

NOTICE

VAE

VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE

DESRA

(Diplôme d'Etudes Supérieures de Réalisation Audiovisuelle)

DESTS

(Diplôme d'Etudes Supérieures des Techniques du Son)

DESFA

(Diplôme d'Etudes Supérieures du Film d'Animation)

DHEC

(Diplôme des hautes Études Cinématographiques)

TITRES à finalité professionnelle

REALISATEUR Cinéma et Audiovisuel

MONTEUR Audiovisuel et Cinéma

RESPONSABLE DE PRISES DE VUE

CHARGE DE PRODUCTION Cinéma et Audiovisuel

CHEF OPERATEUR DU SON

INFOGRAPHISTE 3D

La VAE

La VAE est la validation des acquis de l'expérience :

La VAE permet à toute personne engagée dans la vie active depuis au moins 1 an de se voir reconnaître officiellement ses compétences professionnelles par un titre.

Les compétences professionnelles prises en compte sont celles acquises au travers d'activités salariées, non salariées et bénévoles en rapport direct avec le diplôme le DESRA, le DESTS ou le DESFA ou les titres à finalité professionnelle.

Conditions spécifiques de recevabilité de la demande : avoir une année d'expérience professionnelle salariée ou non dans une fonction en rapport avec le diplôme le DESRA, le DESTS, le DESFA ou les titres à finalité professionnelle.

La VAE permet au candidat de :

- suivre une formation complémentaire
- mettre en valeur son expérience en la faisant reconnaître dans le cadre des instances de la formation continue ou professionnelle.

Trois possibilités sont à considérer :

- première possibilité : c'est la prise en compte d'une expérience professionnelle complète dans le domaine du cinéma, de l'audiovisuel, de la musique et de l'infographie, associée à l'analyse des compétences du candidat par rapport au référentiel du diplôme le DESRA ou le diplôme le DESTS ou le diplôme le DESFA, permettant obtention d'un de ces diplômes ou de les titres à finalité professionnelle.

- deuxième possibilité : c'est la prise en compte d'une expérience professionnelle complète ou partielle dans le domaine du cinéma, de l'audiovisuel, de la musique et de l'infographie, associée à l'analyse des compétences du candidat par rapport au référentiel du diplôme le DESRA, du diplôme le DESTS, du diplôme le DESFA ou les titres à finalité professionnelle ainsi au dit candidat de choisir "à la carte" des **modules de formation complémentaires** nécessaires.

- troisième possibilité : la prise en compte d'une expérience professionnelle générale, permettant par la VAE l'accès d'intégrer la première année de du DHEC (Département des Haute Études Cinématographiques).

Chaque cas personnel est étudié dans le cadre de la réglementation en vigueur par l'administration de l'ESRA, l'ISTS ou ESRA ANIMATION ou REALIS- ESRA Formation Professionnelle et soumis aux mêmes règles d'entrée à l'école que les candidats issus du milieu universitaire, c'est à dire qu'une fois validée la phase administrative de VAE, les candidats passent les épreuves écrites et orales d'admission.

Pour tout renseignement, veuillez contacter la directrice administrative du Groupe ESRA par mail : a.sauteret@esra.edu

**La VAE en pratique dans le cadre de la loi de 2002
(Obtention d'un diplôme seul)**

L'ESRA, l'ISTS, ESRA ANIMATION ou REALIS- ESRA Formation Professionnelle en application de la Loi de modernisation sociale de 2002 a mis en place le dispositif « VAE » (validation des acquis de l'expérience) autorisant les candidats validés à obtenir le diplôme le DESRA ou le diplôme le DESTS, le diplôme le DESFA ou de les titres à finalité professionnelle.

Admissibilité :

La VAE est un droit ouvert à tous les citoyens adultes et résidents en France. Le candidat doit justifier de l'équivalent d'au moins un an d'expériences professionnelles (temps complet, partiel et piges) soit en tant que réalisateur, assistant réalisateur, monteur, chef opérateur, producteur, chargé de production, ingénieur du son musique ou audiovisuel, Infographiste 3D, Designer, Directeur technique FX, Directeur artistique, chef de projet, etc...

Processus :

Le candidat, après avoir rempli le premier dossier de VAE, voit sa candidature validée ou non par l'ESRA ou l'ISTS ou ESRA ANIMATION ou REALIS- ESRA Formation Professionnelle. Si elle est validée, il doit alors être admis par le jury de VAE de l'ESRA ou l'ISTS ou ESRA ANIMATION ou REALIS- ESRA Formation Professionnelle après analyse du dossier et entretien.

Le jury de VAE est composé d'un président, d'une vice-présidente, du directeur de l'ESRA Paris, de la directrice administrative du Groupe ESRA et de deux professeurs. Cette commission se prononcera dans un délai de trois mois sur la recevabilité du dossier.

Si la commission décide de la recevabilité du premier dossier, un deuxième dossier de VAE est alors rempli avec le candidat et fait l'objet d'une demande de validation totale ou partielle. Une fois le deuxième dossier jugé recevable par le jury de VAE, la décision motivée et détaillée du jury est notifiée au candidat trois possibilités existent :

- Soit admission :

le candidat est autorisé à demander l'obtention du diplôme, sans réserve du jury, et doit alors soutenir à l'oral son projet professionnel.

- Soit admission sous réserve :

le jury propose au candidat de valider une partie des ses compétences mais il peut aussi proposer **des modules de formation théoriques et techniques** correspondants aux lacunes du candidat.

- Soit le jury décide que le candidat ne peut être validé.

Accompagnement personnalisé :

Le candidat est suivi par le département VAE de l'ESRA ou l'ISTS ou ESRA ANIMATION ou REALIS- ESRA Formation Professionnelle tout au long du processus, soit dans le cadre administratif classique, soit dans le cadre d'un processus personnalisé optionnel. Le processus personnalisé optionnel consiste à aider activement le candidat tout au long du processus avec l'appui d'un accompagnateur, professionnel du secteur.

Tarifs :

Inscription et dépôt du premier dossier VAE et première commission : 180 €

Dépôt du deuxième dossier et entretien d'évaluation : 600 €

Validation et jury du deuxième dossier : 600 €

Accompagnement personnalisé facultatif : 1500 €

Documents à télécharger :

Référentiel de compétences

Formulaire d'inscription

Formulaire de demande de recevabilité

CERFA

Dossier VAE n°2

Sites utiles

www.travail.gouv.fr

Ministère du Travail

www.cncp.gouv.fr

Commission nationale de la Certification professionnelle

www.cpnef-av.fr

Commission paritaire nationale pour l'emploi et la formation de l'audiovisuel

www.intercarif.org

Informations sur les « relais conseil VAE »

www.anpe.fr

www.fongecif.com

www.apec.fr

VAE DESRA

REFERENTIEL DE COMPETENCES

EVALUER ET S'APPROPRIER UN PROJET

- S'informer
- Faire une lecture critique des documents de base...
- Analyser les aspects esthétiques, techniques et culturels
- Définir les besoins techniques et les choix artistiques en tenant compte des contraintes financières
- Prendre en compte les contraintes de réalisation
- Dialoguer avec les parties concernées
- Cerner la nature et le niveau des destinataires du projet de production
- Utiliser des outils de communication

PREPARER

- Dépouiller le projet en fonction de sa spécialité
- Élaborer un plan de travail et de gestion du temps
- Participer au choix des éléments nécessaires à la constitution de l'image
- Évaluer les choix plastiques
- Définir les moyens matériels nécessaires en fonction des impératifs et contraintes globales

METTRE EN PLACE ET REALISER

- Participer à la mise en place du dispositif de production
- Réaliser les essais et les tests indispensables...
- Effectuer les images conformément aux indications de la réalisation...
- Faire face aux imprévus
- Estimer, simultanément à la fabrication des images leur qualité au plan esthétique, rythmique...
- Veiller aux possibilités de continuité entre les plans créés en fonction du découpage
- Contrôler la qualité plastique du travail

ASSURER LA POST-PRODUCTION ET LES FINITIONS

- Participer aux finitions du film et à toutes les opérations de postproduction où la collaboration du candidat est requise en fonction de sa spécialisation.
- Suivre les opérations d'étalonnage et de transfert...

ENTREtenir ET GERER

- Diagnostiquer les principales causes de dysfonctionnement...
- Assurer la maintenance des matériels
- Gérer les fichiers et gérer l'espace disque

VAE DESTS

REFERENTIEL DE COMPETENCES

EVALUER ET S'APPROPRIER UN PROJET

- S'informer
- Faire une lecture critique des documents de base...
- Analyser les aspects esthétiques, techniques et culturels
- Définir les besoins techniques et les choix artistiques en tenant compte des contraintes financières
- Prendre en compte les contraintes de réalisation
- Dialoguer avec les parties concernées
- Cerner la nature et le niveau des destinataires du projet de production
- Utiliser des outils de communication

PREPARER

- Dépouiller le projet en fonction de sa spécialité
- Elaborer un plan de travail et de gestion du temps
- Participer au choix des éléments nécessaires à l'enregistrement
- Evaluer les choix artistiques et techniques
- Définir les moyens matériels nécessaires en fonction des impératifs et contraintes globales

METTRE EN PLACE ET REALISER

- Participer à la mise en place du dispositif de production
- Réaliser les essais et les tests indispensables...
- Effectuer les prises de sons conformément aux indications de la réalisation...
- Faire face aux imprévus
- Estimer, simultanément à l'enregistrement des sons leur qualité au plan esthétique, rythmique...
- Veiller aux possibilités de continuité entre les prises
- Contrôler la qualité esthétique du travail

ASSURER LA POST-PRODUCTION ET LES FINITIONS

- Participer aux mixages et à toutes les opérations de postproduction où la collaboration de l'ingénieur du son est requise
- Suivre les opérations de mastering...

ENTRETENIR ET GERER

- Diagnostiquer les principales causes de dysfonctionnement...
- Assurer la maintenance des matériels
- Gérer les fichiers et gérer l'espace disque

VAE DESFA

REFERENTIEL DE COMPETENCES

EVALUER ET S'APPROPRIER UN PROJET

- S'informer
- Faire une lecture critique des documents de base...
- Analyser les aspects esthétiques, techniques et culturels
- Définir les besoins techniques et les choix artistiques en tenant compte des contraintes financières
- Prendre en compte les contraintes de réalisation
- Dialoguer avec les parties concernées
- Cerner la nature et le niveau des destinataires du projet de production
- Utiliser des outils de communication

PREPARER

- Dépouiller le projet en fonction de sa spécialité
- Elaborer un plan de travail et de gestion du temps
- Evaluer les choix artistiques et techniques
- Définir les moyens matériels nécessaires en fonction des impératifs et contraintes globales

METTRE EN PLACE ET REALISER

- Participer à la mise en place du dispositif de production
- Réaliser les essais et les tests indispensables...
- Faire face aux imprévus
- Coordonner le travail avec les autres corps de métier
- Planifier et organiser la production infographie
- Modéliser, texturer, éclairer et animer les plans et séquences de la production
- Coordonner les images, le son, les bruitages.....
- Contrôler la qualité esthétique du travail

ASSURER LA POST-PRODUCTION ET LES FINITIONS

- Établir la planification et l'organisation des rendus
- Participer au montage en élaborant une progression d'images et de sons adaptée au type de produits
- Suivre les opérations de maternisation et de transfert

ENTREtenir ET GERER

- Diagnostiquer les principales causes de dysfonctionnement...
- Assurer la maintenance des matériels
- Gérer les fichiers et gérer l'espace disque

VAE DHEC (OPTION SCENARIO / REALISATION)

REFERENTIEL DE COMPETENCES

EVALUER ET S'APPROPRIER UN PROJET

- S'informer
- Faire une lecture critique des documents de base...
- Analyser les aspects esthétiques, techniques et culturels
- Définir le sujet du projet de scénario dans une histoire et des personnages
- Élaborer la méthode d'approche de son sujet et définir son point de vue cinématographique dans le résumé et la note d'intention
- Identifier les situations, les lieux de tournages, les personnes, en lien avec son sujet dans les comptes rendus des repérages.
- Définir les besoins techniques et les choix artistiques en tenant compte des contraintes financières
- Prendre en compte les contraintes de réalisation
- Dialoguer avec les parties concernées
- Cerner la nature et le niveau des destinataires du projet de production
- Utiliser des outils de communication

PREPARER

- Imaginer les personnages principaux du scénario en s'inspirant de personnes ou de faits réels ou imaginaires
- Faire émerger un univers esthétique original avec un potentiel visuel et sonore en vue d'une adaptation cinématographique
- Dépouiller le projet en fonction de sa spécialité
- Élaborer un plan de travail et de gestion du temps
- Participer au choix des éléments nécessaires à la constitution de l'image
- Évaluer les choix plastiques
- Définir les moyens matériels nécessaires en fonction des impératifs et contraintes globales
- Estimer la faisabilité financière du film de fiction cinématographique public ainsi que la disponibilité des droits en cas d'adaptation.

METTRE EN PLACE ET REALISER

- Participer à la mise en place du dispositif de production
- Réaliser les essais et les tests indispensables...
- Effectuer les images conformément aux indications de la réalisation...
- Faire face aux imprévus
- Estimer, simultanément à la fabrication des images leur qualité au plan esthétique, rythmique...
- Veiller aux possibilités de continuité entre les plans créés en fonction du découpage
- Contrôler la qualité plastique du travail

ASSURER LA POST-PRODUCTION ET LES FINITIONS

- Participer aux finitions du film et à toutes les opérations de postproduction où la collaboration du candidat est requise en fonction de sa spécialisation.
- Suivre les opérations d'étalonnage et de transfert...

ENTREtenir ET GERER

- Diagnostiquer les principales causes de dysfonctionnement...
- Assurer la maintenance des matériels
- Gérer les fichiers et gérer l'espace disque

VAE DHEC (OPTION PRODUCTION / DISTRIBUTION)

REFERENTIEL DE COMPETENCES

EVALUER ET S'APPROPRIER UN PROJET

- S'informer
- Faire une lecture critique des documents de base...
- Comprendre l'enjeu artistique et technique d'un projet cinématographique tant dans sa dimension production que la distribution
- Identifier les situations, les lieux de tournages, les personnes, en lien avec son sujet dans les comptes rendus des repérages.
- Définir les besoins techniques et les choix artistiques en tenant compte des contraintes financières
- Prendre en compte les contraintes de réalisation
- Dialoguer avec les parties concernées
- Concevoir et utiliser des outils de planification et chiffrer et gérer un nombre important de données et de contraintes

PREPARER

- Estimer la faisabilité financière du film de fiction cinématographique public ainsi que la disponibilité des droits en cas d'adaptation.
- Effectuer le dépouillement du film et établir une estimation des coûts
- Maîtriser les implications financières en transformant tous les éléments techniques et de durée de tournage
- Maîtriser les différentes sources de financement et les solliciter
- Gérer un plan de trésorerie
- Mettre en œuvre tous les aspects réglementaires (droit de la propriété intellectuelle, droit du travail, convention collective, etc...)
- Élaborer un plan de travail et de gestion du temps
- Communication avec les différents acteurs du projet
- Négocier les contrats
- Définir les moyens matériels nécessaires en fonction des impératifs et contraintes globales

METTRE EN PLACE ET REALISER

- Participer à la mise en place du dispositif de production
- Réaliser les essais et les tests indispensables...
- Mettre en place une stratégie promotionnelle et publicitaire
- Faire face aux imprévus
- Gérer le déroulement d'un tournage (en collaboration avec l'adjoint à la réalisation)

ASSURER LA POST-PRODUCTION ET LES FINITIONS

- Organiser le planning de la postproduction
- Suivre les opérations de montage, d'étalonnage, de son et de transfert...

ENTREtenir ET GERER

- Diagnostiquer les principales causes de dysfonctionnement...
- Assurer la maintenance des matériels
- Gérer la distribution de la production cinématographique
- Négocier avec les distributeurs pour optimiser les conditions d'exploitation

